

PLAN CLIMAT AQUITAIN

COMITÉ DE PILOTAGE

COMPTE RENDU REUNION N°3

02 juin 2008

Liste des participants

Présents :

AUROY Bernard – Conseil Général Pyrénées Atlantiques
BERGEY Jean-Louis – ADEME
BOCQUET Rodolphe – Conseil Régional Aquitaine
BOULMIER Muriel – Groupe CILIOPIÉE
BRIZARD Gaëtan - Conseil Général Dordogne
CARNUS Jean-Michel – INRA
CARREAU Jean-Bernard – DRAF
CHAUVIN Patrick – Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
COTTIN Julien – Communauté Urbaine de Bordeaux
COURREGES Corinne – Communauté d'Agglomération BAB
DROYER Delphine – Conseil Général Lot-et-Garonne
DUPUTEL Mélanie – Communauté d'Agglomération Périgourdine
ELBE Nathalie – Conseil Général Pyrénées Atlantiques
FERULLO Christian – Conseil Général Lot-et-Garonne
JACOB Michel – Conseil Régional Aquitaine
GOURGAND Bernard – Conseil Général Pyrénées Atlantiques
LAROUCHE Didier – Conseil Général Gironde
LE MEUR Didier – DRIRE
MARTIAL Céline – Communauté d'Agglomération Périgourdine
MATHEUS Michel – DRIRE
MERY Paul – SGAR
PUIGGALI Jean-Rodolphe – Université Bordeaux 1
RIGAUD Jean-Marie – Communauté d'Agglomération Périgourdine
RODA Virginie – Conseil Général Lot-et-Garonne
SCHMITT Rose-Marie – Conseil Régional Aquitaine
VIGNAL Didier – Conseil Général Dordogne

Autres membres :

ALCOUFFE-BA Brigitte – Communauté Urbaine de Bordeaux
ARRAOU Alain – Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
CARRE-GAILLE Arnaud – Communauté d'Agglomération Agen
CHABAUD Julie – Conseil Général Gironde
CURVALE Laure – Communauté Urbaine de Bordeaux
DELAGE Bernard – Communauté d'Agglomération Périgourdine
DELESTRE Daniel – SEPANSO
FAUCON Sandrine – Conseil Général Landes
GEORGES Laurent – Communauté d'Agglomération du Marsan
GUICHENEY Jean-Claude – CESR Aquitaine
LEMONT Frédérique – Conseil Général Landes
LOYER Thierry – UIC
RUSSAC Patrice – DRIRE
THIBAUD Laurent – ADEME
TRIJOLET Laurent – Communauté des Communes Bassin d'Arcachon Sud
VENAC Michel – Communauté d'Agglomération BAB

Ordre du jour

- **Rappel rapide de la genèse et des objectifs du Plan Climat pour les nouveaux élus siégeant pour la première fois**
- **Présentation du bilan du PRAE en termes de GES évités**
- **Les énergies renouvelables présentation de l'état d'avancement et préconisations**
 - ❖ Bois énergie par la DRAF
 - ❖ Eolien par le CRA
 - ❖ Géothermie par la DRIRE
 - ❖ Solaire par l'ADEME
 - ❖ Méthanisation par l'ADEME

Sur chacune de ces ressources, les collectivités seront invitées à se positionner quant à leurs réalisations et leurs perspectives.

- **Projet de Société d'Economie Mixte Aquitaine**
- **Stratégie de communication autour du Plan climat**
- **Présentation du programme de la Conférence permanente du Plan Climat**
- **Questions diverses**

Documents associés

- **Annexe 1 : Présentation COPIL N°3**
- **Annexe 2 : Présentation bilan PRAE 2007 DRIRE**
- **Annexe 3 : Bois énergie DRAF**
- **Annexe 4 : Géothermie DRIRE**

14h20 – Début de la réunion

Les personnes qui assistent pour la première fois au comité de pilotage se présentent :

- ❖ CARREAU Jean-Bernard – DRAF service régional de la forêt et du bois
- ❖ RIGAUD Jean-Marie – Communauté d'Agglomération Périgourdine – Vice président chargé du développement durable
- ❖ RODA Virginie – Conseil Général Lot-et-Garonne – Directrice de l'agriculture et de l'environnement et en charge du développement durable
- ❖ FERULLO Christian – Conseil Général Lot-et-Garonne – Vice président et président de la commission environnement et développement durable
- ❖ LE MEUR Didier – DRIRE Aquitaine – Chef de la division sous-sol en charge des carrières et des mines
- ❖ AUROY Bernard – Conseil Général Pyrénées Atlantiques – Chargé de la délégation de la politique énergie

Rappel rapide de la genèse et des objectifs du Plan Climat pour les nouveaux élus siégeant pour la première fois – Rose-Marie SCHMITT

Le Plan Climat national date de 2004, le Plan Climat Aquitain a été adopté en mars 2007. Il a été élaboré de façon participative et réunit au départ l'Etat, l'ADEME et la Région rejoint par les autres partenaires : le Conseil Economique et Social Régional, les collectivités locales, les associations et les professionnels.

Le plan adopté n'est pas figé, il est évolutif et intègre nos réflexions, le Plan climat national, les mesures du Grenelle et l'avancée des connaissances. Quarante huit mesures ont été fixées par le premier plan. Il est piloté par le comité de pilotage réuni aujourd'hui, comprenant : l'Etat, la Région, l'ADEME, les 5 départements, les 8 agglomérations et 5 personnalités qualifiées.

La conférence permanente du Plan Climat Aquitain aura lieu au mois d'octobre 2008.

Présentation de l'ordre du jour

Avancement des réunions des groupes projet – Michel JACOB

Cf. annexe1 – Slide 4.

Il y a 8 groupes projet puisque le 9^{ème}, intitulé impact environnemental des transports, a été annexé par le Schéma Régional d'Infrastructure et des Transports. Les autres groupes fonctionnent depuis plus ou moins longtemps. La première réunion du groupe « Plan régional forêt et bois énergie » a eu lieu en juillet 2007 et le groupe « pratique agricole et climat » a débuté en avril dernier.

Ces groupes projet existent sur des mesures qui n'avaient pas trouvé leur déclinaison pratique lorsque le Plan Climat a été présenté.

Il existe un outil collaboratif sur lequel figure tous les comptes rendus des réunions des groupes projet ainsi que toutes les contributions des intervenants. Cet outil est très fourni en informations.

Tous les documents des groupes projet sont consultables sur l'outil collaboratif dédié au Plan Climat Aquitain à l'adresse suivante :

<http://www.geociam.com/egroupware/login.php>

Nom d'utilisateur : animateurPCA

Mot de passe : PCA2007

Présentation du bilan du PRAE en termes de GES évités – Jean-Louis BERGEY - ADEME

Cf. annexe 2.

Bilan 2007 du Programme Régional Aquitain pour l'Environnement (PRAE)

Les moyens

Le PRAE 2007

Les priorités 2007 du Plan Climat Aquitain

Une contribution indirecte mais durable à la diminution des émissions

Répartition des dossiers par départements

La moitié du budget mobilisée par de l'aide à la décision

Des aides à l'investissement ciblées sur le développement des énergies renouvelables

Les 5 actions Phare en 2007

Paul MERY

Le PRAE est une application de la mise en œuvre de priorité 7.2 du contrat de projet état-région (CPER). Le niveau de consommation est satisfaisant pour cette première année de fonctionnement puisque la consommation correspond à 1/7^{ème} des crédits alloués par l'ADEME et le CRA pour l'ensemble du CPER.

Le bilan du crédit FEDER n'a pas été réalisé, cependant le démarrage est plus faible que celui du PCA.

Nos espoirs en matière d'élargissement du règlement du FEDER concernant le logement social sont faibles. Il faudra trouver un autre équilibre entre PRAE et crédit FEDER concernant le financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour les logements.

Les énergies renouvelables : présentation de l'état d'avancement et préconisations

BOIS ENERGIE – Jean-Bernard CARREAU, DRAF

Cf. annexe 3.

Présentation de l'état d'avancement du groupe projet N°4 « Plan régional forêt et bois énergie ».

Fonctionnement

Les ambitions initiales

Thèmes et contributions "forêt et carbone"

Thèmes et contributions "bois énergie"

Création d'un observatoire du bois énergie et des biomasses en Aquitaine

Adaptation des forêts d'Aquitaine au changement climatique et aux nouvelles attentes

Dépérissement des taillis du Périgord

La forêt d'Aquitaine et le stockage du carbone

Correspondance du plan climat aquitain avec les enjeux internationaux et nationaux

EOLIEN – RODOLPHE BOCQUET, CRA*Cf. annexe1 – Slide 7*

Une étude du recensement du gisement éolien a été menée il y a quelques années par le CRA et l'ADEME mais elle ne concernait qu'une partie du territoire sur la bande littorale. Cette étude n'était pas suffisante puisque l'ensemble du territoire n'était pas couvert, il a donc été décidé de :

- **Compléter géographiquement l'analyse du gisement**
- **Prendre en compte les contraintes de type : paysagères, raccordements au réseau, aviation, radars météo, habitats, sites protégés...**

A partir de cette analyse, il est possible de croiser les contraintes avec les gisements potentiels à l'aide d'un système informatisé permettant de superposer des cartes.

Vous êtes invités pour la demi-journée de présentation des résultats de l'atlas éolien qui aura lieu le 2 juillet prochain à partir de 14h au CRA.

Il est important d'avoir cette vision pour orienter les collectivités à des stades amont afin d'évaluer la pertinence de se lancer dans une démarche de développement de l'éolien sur son territoire.

Depuis juillet 2006, le tarif de rachat de l'électricité d'origine éolienne est conditionné à l'intégration des nouvelles fermes éoliennes (zone de développement de l'éolien) à l'initiative des collectivités qui disposent d'un outil de planification du développement de l'éolien sur leur territoire. La puissance minimale et maximale ainsi que la répartition sur ces zones peuvent être définies. Ce projet nécessite une concertation entre les collectivités dans lesquelles s'implantent les éoliennes et celles qui se trouvent à proximité. Un fois le projet élaboré, il est soumis au préfet qui a deux ou trois mois pour le valider.

Dans le cadre du PRAE, l'ADEME et le CRA peuvent apporter un concours financier aux ressources extérieures qui peuvent être nécessaires pour développer ces projets de zone de développement de l'éolien (étude par un bureau d'étude spécialisé par exemple).

Aujourd'hui, il y a un projet qui concerne la commune de l'Estuaire en Gironde pour lequel le CRA a été saisi.

Il y a des perspectives concernant l'implantation en Aquitaine d'un industriel pour la production d'éoliennes avec VALOREM qui travaille en partenariat avec un industriel canadien (AAER).

GEOOTHERMIE – DIDIER LE MEUR, DRIRE*Cf. annexe 4.****La GEOOTHERMIE en Aquitaine***

Définitions
Température du sol
Rappel réglementaire
Techniques d'exploitation
Bon usage du gîte géothermique
La valorisation des rejets d'eaux géothermiques
Conclusion

Le prix d'un forage est de l'ordre de 4-5 millions d'euros, on peut diminuer ces coûts en faisant un forage dirigé.

Jean-Louis BERGEY

Au niveau régional, il faut voir comment il est possible de financer les forages. Il y a un travail d'ingénierie financière au delà de la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrage.

Il existe une solution moins chère qui consiste à réinjecter dans le réseau après avoir optimisé l'utilisation de la chaleur. N'y a-t-il pas un risque que la ressource s'épuise si on ne réinjecte pas ?

Didier LE MEUR

Le SDAGE Gironde interdit les forages géothermiques sans réinjection. Il a prévu à l'horizon 2010 d'économiser 15 millions de mètres cubes d'eau pour l'écène, pour ce faire deux forages suffisent.

Paul MERY

Il faudra traiter cette question en lien avec les instances qui suivent la ressource en eau. Le SDAGE est en cours d'élaboration et de révision par le comité de bassin Adour-Garonne. Dans ce cadre, plus localement, des SAGE sont pris en compte : SAGE eaux de surface, SAGE eaux souterraines. Ce dernier a été mis en place pour répondre à la problématique. Une commission locale de l'eau en collaboration avec les partenaires réalise un travail de prospective et d'observation qui établit des règles pour l'utilisation de l'eau.

L'intérêt est que le SAGE eaux souterraines de la Gironde s'étend aux autres départements. Dans le bassin Adour-Garonne, compte tenu de la configuration géologique de l'Aquitaine, on retrouve 80% des nappes de

France.

Muriel BOULMIER

A ce sujet, comment se positionne le monde agricole par rapport à la ressource en eau ?

Didier LE MEUR

Les nappes sollicitées en agriculture ne sont pas les mêmes, les agriculteurs sont à 80 mètres maximum. Les nappes dont on parle se trouve à 2 kilomètres de profondeur, il y a des possibilités, bien que ce soit interdit par la réglementation, de réinjecter l'eau de l'éocène dans les nappes intermédiaires.

SOLAIRE – JEAN-LOUIS BERGEY, ADEME

Trois types d'énergie solaire :

- ❖ Le solaire thermique
- ❖ Le solaire photovoltaïque
- ❖ Les projets de centrales solaires

Avant d'équiper un bâtiment en énergie renouvelable, il faut s'assurer de son efficacité énergétique.

Sur le solaire thermique, on double les surfaces d'implantation depuis 3 ans. Cependant, la région est sous-utilisée par rapport à son potentiel solaire.

Sur le solaire photovoltaïque, une présentation plus détaillée sera faite à la prochaine réunion. Un appel à projet est réalisé cette année. Des sociétés proposent à des agriculteurs ou des propriétaires de supermarchés ou d'installations industrielles de poser des panneaux photovoltaïques, se chargeant du contrat avec EDF.

Il y a deux projets de centrales solaires au sol. Dans le cadre du PRAE et FEDER, on soutient une entreprise qui a conçu un traqueur c'est-à-dire un dispositif qui permet de suivre la courbe solaire pour améliorer la productivité des capteurs solaires.

Rodolphe BOCQUET

Concernant l'appel à projet sur le photovoltaïque, nous n'avons pas eu l'occasion de vous présenter le texte pour validation cette année. Merci de nous formuler vos remarques afin de les intégrer dans la deuxième phase.

Le programme Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine (AREA) inclut, depuis le début de l'année, un volet énergie qui permet la réalisation, dans les exploitations éligibles, des diagnostics énergétiques et un soutien à l'investissement dans un second temps. Le souhait est que le photovoltaïque puisse être soutenu dans le cadre du programme AREA mais dans une certaine limite avec un dimensionnement de l'installation qui corresponde aux consommations de l'exploitation, l'objectif étant une indépendance énergétique de l'exploitation agricole.

Le dossier présenté sera compatible avec une demande FEDER si les dossiers sont éligibles afin de faciliter le côté administratif.

Rose-Marie SCHMITT

La région s'est désengagée de l'aide aux particuliers sur des crédits d'impôt pour le solaire thermique. Il est remplacé par la possibilité de faire un crédit à taux 0-1% auprès d'une banque abondée par la Région.

Le monde agricole est très bien informé sur ce qui est fait au niveau solaire, méthanisation et géothermie. Il serait intéressant que les collectivités (conseils généraux, agglomérations) aient le même niveau d'information.

Paul MERY

Par rapport à l'impact de mesures financées, le type de financement évolue dans le temps. On se trouve dans une phase d'expérimentation au moment du lancement de certaines technologies. Concernant le solaire photovoltaïque, le tarif de rachat garantit une aide qui est la base du financement public.

Il n'est pas encore décidé au niveau du PRAE quel type de financement on va mettre sur les centrales photovoltaïques.

Le PRAE et les financements publics doit permettre d'aboutir à une banalisation des techniques.

METHANISATION – JEAN-LOUIS BERGEY, ADEME

La méthanisation concerne les déchets organiques solides ou liquides. Il existe des grosses installations de méthanisation qui traitent des déchets de collectivités avec ou sans déchets agro-alimentaires. Il y a un projet de méthanisation d'effluents agricoles de déchets agro-alimentaires notamment dans le projet « air pur ».

La question de la méthanisation à la ferme se pose, c'est-à-dire des petites installations pour traiter des effluents agricoles. 150 projets de ce type sont recensés en France, 3 fonctionnent, 2 sont en cours et 10 sont en fabrication. Il faut une bonne étude préalable avant travaux.

Une étude a été réalisée par l'ITERG (Institut des Corps Gras) et l'ADEME pendant 5 ans pour tester la méthanisation de différents types d'effluents agro-alimentaires.

La question de la conception se pose, beaucoup d'agriculteurs le font eux-mêmes pour un moindre coût et cela peut poser des problèmes lors du fonctionnement.

Dans certains projets, il y a une taille limite de méthaniseur. Certains agriculteurs vont vers des solutions de cultures énergétiques pour méthaniser.

Il est important de valoriser au maximum. On va produire de l'énergie mais aussi de la chaleur et des résidus de méthanisation (méthanisats).

Rodolphe BOCQUET

Dans le cadre du PRAE, on a eu l'occasion de soutenir plusieurs opérations soit d'études, soit d'expérimentations sur le territoire aquitain. Une étude est réalisée par l'APESA sur le retour d'expériences de ces différents projets pour pouvoir déterminer le cahier des charges type des conditions optimales pour le développement de ces installations. Les conclusions de cette étude seront exposées à l'automne.

Bernard GOURGAND

Il faut faire attention à la maîtrise que l'on peut avoir d'un appel d'air éventuel autour des usines de méthanisation notamment de lisiers porcins. Il y a une contrainte naturelle liée à la surface d'épandage des installations porcines qui fait qu'on peut limiter la population porcine du fait des superficies nécessaires à l'épandage du lisier. Il faudrait un dispositif qui permette la régulation de ces installations.

Paul MERY

Pour information, le projet en question permet d'éviter l'épandage sur 2000 ha. La crainte de certains élus des Pyrénées Atlantiques est que le mode de régulation par la limitation des superficies d'épandage n'existe plus et que des unités de méthanisation soient créées entraînant une multiplication du nombre d'élevage de porcs.

Bernard AUROY

Ne peut-on pas s'inspirer de ce qui est fait en Bretagne par exemple et savoir s'ils sont confrontés au même problème.

Les projets de méthanisation sont des projets de territoire où on va limiter les apports extérieurs plus ou moins lointains.

Jean-Louis BERGEY

Il y a 4-5 ans, il y avait un projet de méthanisation de lisiers locaux qui a été abandonné pour des problèmes d'oppositions locales.

Projet de Société d'Economie Mixte Aquitaine – Rodolphe BOCQUET – CRA

Sur les grandes centrales photovoltaïques, les projets aquitains sont lourds en terme de financement car ce sont des projets de grande capacité d'énergie renouvelable dans le domaine du solaire et de la biomasse.

Ils sollicitent des financeurs publics tels que les conseils généraux ou le conseil régional pour des montants de subventions élevés. Ils sont adossés à des modèles économiques qui reposent sur un tarif de rachat garanti pendant un certain nombre d'années.

Lorsque le conseil régional a été sollicité pour subventionner ces projets, une réflexion s'est engagée pour savoir comment être acteur de ces projets à la fois dans leur gouvernance et dans la dynamique financière. Une étude juridique interne a été réalisée pour étudier le mode d'association possible à ces projets. Ceci a abouti à l'identification du modèle de société d'économie mixte locale.

Un courrier du Président du CRA a été envoyé aux partenaires potentiels (privés ou publics) de ce projet. Les partenaires publics, les conseils généraux et les agglomérations sont signataires de ce courrier. L'objectif est de travailler à la faisabilité opérationnelle d'une telle société d'économie mixte destinée à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Un prestataire doit être sélectionné d'ici la fin du mois de juin pour

accompagner la faisabilité opérationnelle. L'objectif est de réunir l'ensemble des partenaires potentiels lors de la première quinzaine de juillet.

Dans une SEM, il faut une majorité de capitaux publics et au moins 15% de capitaux privés.

Bernard GOURGAND

Est-ce que la SEM a un rôle d'investisseur et de producteur d'énergie ?

Rodolphe BOCOQUET

Dans les Landes, l'approche tend vers la Maîtrise d'Ouvrage et le CRA tend vers la prise de participation dans des projets dont la SEM ne serait pas le Maître d'Ouvrage.

Pour les projets présentés, on a entre 150 et 200 millions d'euros d'investissements, dans la biomasse et le solaire, sur le territoire. La constitution initiale du capital de la SEM est à hauteur de 10 millions d'euros, cela permettrait d'avoir une participation minoritaire au capital de ces projets. La participation correspond en moyenne à 5-10% du coût total du projet.

Le niveau de rentabilité est variable selon les acteurs. Il faut essayer d'avoir une participation dans une diversité de projet qui permette d'avoir un temps de retour moyen pondéré qui soit satisfaisant pour l'ensemble des acteurs.

Les partenaires privés sont des énergéticiens, des banquiers et des coopérations agricoles.

Stratégie de communication autour du Plan climat – Michel JACOB – CRA

Cf. Annexe 1 - Slides 9 et 10

Stratégie de communication autour du PCA

**1. On constate la nécessité de prioriser les messages (trop de messages tue le message)
Faut-il renforcer la sensibilisation du grand public au réchauffement climatique ?
Ou faire connaître le Plan Climat Aquitain ?**

2. Il est préconisé de créer une « marque ombrelle » Plan Climat Aquitain

Les réponses des membres du comité de pilotage sont attendues par email.

Tous les documents de présentation vous seront transmis par email suite à cette réunion.

Jean-Bernard CARREAU

J'ai porté un projet qui s'inscrit dans « European Energy Institute » visant à promouvoir ce critère de modification global du climat dans les établissements de formation malheureusement les partenaires (qui sont des établissements publics) ne sont pas éligibles au financement européen.

Présentation du programme de la Conférence permanente du Plan Climat – Michel JACOB – CRA

Cf. Annexe 1 - Slides 11, 12 et 13

La conférence permanente se déroulera le 13 octobre à 14h au Conseil Régional d'Aquitaine. Elle sera retransmise sur l'extranet du CRA comme le sont les séances plénières.

Conférence permanente du PCA

1. Proposition d'ordre du jour

2. Trame de présentation des bilans et perspectives

→ A chacune des rubriques seront ajoutées les réalisations des collectivités territoriales qu'elles nous auront fait parvenir à la suite du COPIL.

→ Quels sont les trois thèmes sur lesquels des tables rondes pour la conférence permanente du PCA vous paraissent prioritaires ?

3. Questions au comité de pilotage

→ De quelles opérations d'évaluation avez-vous financé la réalisation, de 2007 à mi-2008 ?

→ *Quelles réalisations avez vous financées de 2007 à mi-2008?*

→ *Quelles thématiques vous paraissent devoir être présentées lors de la Conférence Permanente du Plan Climat sous forme de focus sur des actions exemplaires : Bâtiments, Transports, Industrie, Agriculture / Forêt, Production d'ENR, Déchets, Urbanisme ?*

Les invités de la conférence permanente sont : Pierre RADANE, les membres du COPIL, la totalité des aquitains par l'extranet, les personnes qui ont bénéficié de l'aide pour les chauffe-eaux solaires, des lycées... Merci de nous faire part de personnes à ajouter à la liste tout en évitant un maximum de déplacements en Aquitaine.

Bernard GOURGAND

Est-ce qu'un lien est fait avec le SRIT ?

Michel JACOB

Dans les évaluations, toutes les directions de la collectivité ont des actions qui vont dans le sens du PCA.

Rose-Marie SCHMITT

Le SRIT va annoncer sur les nouvelles infrastructures un bilan carbone des travaux.

Bernard GOURGAND

Dans le département des Pyrénées Atlantiques, le transport est la question à l'ordre du jour.

Paul MERY

Il serait intéressant, dans la présentation du bilan 2007-2008 des collectivités, de savoir comment elles ont évolué au niveau de leur réflexion. Les études complémentaires lancées par le CG des Landes et de la Gironde pour avancer sur leur politique énergétique pourraient être présentées.

Rodolphe BOCQUET

Dans le programme de la conférence permanente, un film d'Hervé CORBIERES, production audiovisuelle en Aquitaine, sera projeté. Il a réalisé des documentaires de 52 minutes concernant le changement climatique. Il réalise une nouvelle série de 4 documentaires qui seront présentés l'été prochain. Un de ces documentaires sera présenté sur l'impact climatique en Aquitaine.

Michel JACOB

Deux documents vous seront remis à la sortie de la réunion :

- ❖ Avis du comité des régions sur le réchauffement climatique.
- ❖ Manifestation du 2 octobre à Pau, organisée par Total, dont la thématique est le réchauffement climatique.

Rose-Marie SCHMITT

Les partenaires sont invités à apporter des modifications du COPIL ou des thématiques qui peuvent alimenter l'ordre du jour.

Rose-Marie SCHMITT remercie les participants.

17h – Clôture de la réunion
